

**AIR SHOW GROUPE**

2 place Jean Bellières
31650 Saint Orens de Gameville

☎ 03.27.25.71.66

☎ 09.72.21.78.70

✉ contact@airshow-groupe.com

🌐 www.airshow-groupe.com

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE DIFFUSION - FAN DE FUNK (LIVE OU MIX)

LE TÉLÉCHARGEMENT ET LA DIFFUSION DE L'ÉMISSION FAN DE FUNK EST SOUMISE À L'ACCEPTATION ET LE RESPECT DES CONDITIONS ÉNONCÉES CI-APRÈS, SANS QUOI VOTRE ACCÈS SERA RÉVOQUÉ :

FAN DE FUNK (LIVE ou MIX) est un programme radiophonique qui peut être utilisé aussi longtemps que vous le souhaitez pour une utilisation conforme aux conditions suivantes. Il n'y a donc pas de limite de temps, ni de nombre de diffusion. Les conditions définissent les diverses utilisations possibles, ainsi que les contreparties et obligations de la radio qui disposera des fichiers de l'émission.

Le fait de télécharger et de diffuser l'émission FAN DE FUNK entraîne l'acceptation pure et simple des conditions énoncées ci-après.

ARTICLE PREMIER. – Description

Avant d'être un simple programme radiophonique, un « podcast », FAN DE FUNK est un projet qui a pour but de promouvoir la musique afro-américaine et de soutenir les actions, événements, en rapport avec ce mouvement musical.

FAN DE FUNK est un programme destiné aux radios libres et web radios. Ce programme est composé de diverses "unités" permettant aux radios de pouvoir enrichir leur grille des programmes et gérer les diffusions de jour, comme de nuit.

FAN DE FUNK est un programme indépendant, « prêt à diffuser » destiné à toute radio FM (et web radio) associative non commerciale – de catégorie A. La production actuelle compte plus de 70 heures de programme. Ce "réservoir" vous permet de renouveler plus aisément la diffusion et rediffusion des programmes.

L'utilisation des programmes est libre, pas de publicité imposée à l'exception de quelques diffusions et de l'ajout d'une information sur le site internet de la radio.

ART. 2. – Conditions d'utilisation et de diffusion

La radio s'engage à respecter les droits d'auteur liés à la création des programmes et à ne pas modifier, ajouter ou supprimer les enregistrements originaux, même partiellement. De plus, l'utilisateur s'engage à ne pas détourner ou personnaliser les programmes à des fins commerciales ou pour son propre compte, directement ou indirectement.

La radio s'engage à diffuser et gérer l'émission en respectant le format suivant :

1. indicatif début
2. mix avec nombre impair
3. suivi d'un autre mix avec nombre pair, etc.
4. indicatif fin

Entre chaque indicatif et mix pourra être placé des jingles station, promo, etc...



Exemple :

1. indicatif début
2. jingle de la station
3. mix n° 11 (impair)
4. promo d'une émission / jingle station
5. mix n° 36 (pair)
6. publicités / jingle station
7. mix n° 79 (impair)
8. jingle station
9. mix n° 102 (pair)
10. suivi d'un autre mix avec nombre pair, etc.
11. indicatif fin

La radio s'engage à diffuser l'intégralité de l'émission (sans coupures) sauf s'il s'agit de diffuser une information importante (actualité) ou s'il y a un dépassement d'horaire.

La radio s'engage à régler tous les frais liés à la diffusion des musiques auprès des organismes dont l'objectif est la collecte et la répartition des droits d'auteurs d'œuvres (SACEM, ...).

La radio s'engage à faire apparaître le logo FAN DE FUNK et l'URL du site officiel www.fandefunk.com sur son site Internet.

ART. 3. – Utilisation de la marque FAN DE FUNK

Fan de funk est une marque déposée auprès de l'INPI depuis 2008 sous le n° national : 08 3 578 698.

Le producteur est propriétaire des droits de propriété intellectuelle sur le concept, la marque et le design lié à l'identité visuelle, le contenu, les slogans, les diverses créations sonores et textes qui lui sont associés, bénéficiant de la protection accordée par l'article L 112-2 du Code de la propriété intellectuelle.

Bien entendu, vous êtes autorisé, dans le cadre de la communication web et imprimée de votre radio de mentionner :

- ✓ FAN DE FUNK
- ✓ l'émission à collectionner
- ✓ www.fandefunk.com
- ✓ Eric NC
- ✓ etc.

et utiliser les médias disponibles à cette URL : <http://www.fandefunk.com/publicite.html> (rubrique soutenez fan de funk).

Toute création graphique, ainsi que texte mentionnant la marque FAN DE FUNK, l'URL du site [fandefunk.com](http://www.fandefunk.com)/.fr, DJ Eric NC doit être soumis à l'approbation du producteur avant diffusion des supports on/off line de la radio. Le producteur attache une importance au graphisme, à l'esthétique, au message final qu'il souhaite véhiculer pour sa marque. Il pourra donc fournir des visuels dans un format professionnel afin de répondre aux besoins de mise en avant de l'émission.

La radio s'engage également à ne pas mettre à disposition d'utilisateurs non autorisés un accès au téléchargement de l'émission FAN DE FUNK par quelque moyen que ce soit. Toute irrégularité de connexion avec les accès octroyés à la radio pourra entraîner la révocation de ceux-ci sans préavis.

ART. 4. – Reproduction

Le producteur met à disposition les fichiers de son émission à la radio, il n'autorise pas de les mettre à disposition des auditeurs de celle-ci que se soit sous forme de podcasts ou autre un format car ils sont disponibles exclusivement sur son site Internet. La radio devra donc rediriger ses auditeurs vers le site officiel www.fandefunk.com pour l'accès aux émissions passées.

ART. 5. – Non appartenance

FAN DE FUNK est une émission indépendante, et que le fait de diffuser le programme ne fait l'objet d'aucun contrat tacite qui lie le producteur en tant que membre « officiel » appartenant à une association, ce qui exclut donc toutes obligations liées à la vie de la radio : présence obligatoire lors de réunion, frais d'adhésion, participation à diverses actions et événements, contributions diverses, etc.

ART. 6. – Durée

Tant que l'émission FAN DE FUNK est diffusée conformément aux conditions particulières, celle-ci est diffusable sans échéances particulières.

ART. 7. – Interruption

La radio s'engage à arrêter toute diffusion de l'émission sur demande du producteur.

La radio est quant à elle libre d'arrêter toute diffusion de l'émission quand bon lui semblera. Le producteur souhaite néanmoins être informé de toute interruption temporaire et définitive de la diffusion de son émission, la radio est donc priée de l'en avertir.

ART. 8. – Contact

Le producteur Eric LOKIETEK, alias DJ Eric NC, peut être contacté par téléphone au 06 03 56 18 42 ou par email à partenariat@fandefunk.com.

Le site officiel de son émission est www.fandefunk.com ou www.fandefunk.fr.

La radio est invitée à contacter un représentant de Medias Radio Groupe (MRG), filiale d'Air Show Groupe, par téléphone au 03 27 25 71 66 ou par email à contact@mediasradiogroupe.com, ou avec le producteur, au moindre problème ou besoin concernant l'émission FAN DE FUNK.



Medias Radio Groupe

www.mediasradiogroupe.com



www.fandefunk.com